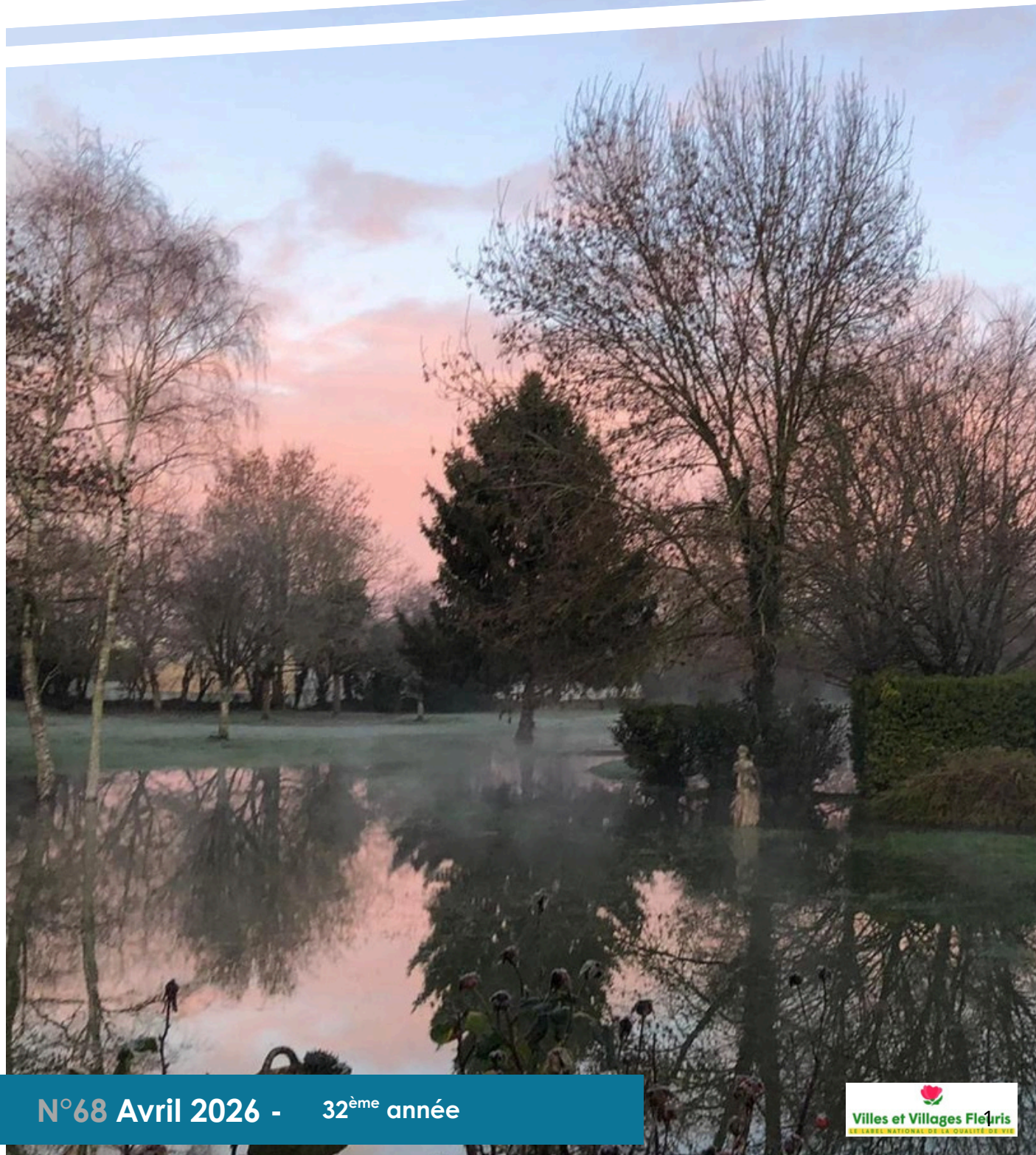


ÉCHALLAT

LES ÉCHOS DE NOTRE VILLAGE



N°68 Avril 2026 - 32^{ème} année


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Au nom du Conseil Municipal, je remercie chaleureusement les électeurs et les électrices qui nous ont apporté leur soutien le 15 mars dernier.

Cinq nouveaux membres, trois femmes et deux hommes, dont la moyenne d'âge est de 35 ans, ont été élus pour la première fois. Ils rejoignent les six conseillers qui avaient décidé de se représenter. Deux conseillers suppléants complètent l'équipe.

Ce nouveau conseil s'est réuni le 21 mars pour élire le maire et les adjoints :

- **Jean-Louis Lacombe** est adjoint en charge du pilotage du SIVOS et des affaires scolaires.
- **Stéphanie Laborde-Galteaudo** est adjointe en charge du pilotage des actions d'information, de communication et d'animation.
- **Michel Goyon** est adjoint en charge du pilotage des actions d'entretien général du patrimoine communal, d'embellissement et de gestion des installations.
- **Céline Fourcade** est conseillère déléguée en charge de la petite enfance et du fleurissement du village et des hameaux.

Le conseil du 16 avril a été consacré à l'examen des comptes financiers 2025 et au vote du budget prévisionnel 2026.

L'exercice budgétaire 2025 présente un excédent de fonctionnement de 16 841 € et un excédent d'investissement de 18 975 €. Le solde à reporter sur l'exercice 2026 s'élève à **266 630 €**, dont 20 000 € sont affectés à la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil a décidé de conserver les mêmes taux d'imposition que les années précédentes. Ils s'élèvent à 44,42 % pour la taxe foncière sur le bâti et 45,71 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2026 est de **500 000 €**, stable par rapport au précédent. C'est un budget prudent qui a été élaboré pour nous permettre d'accroître notre capacité d'autofinancement afin de financer les investissements à venir.

Le budget prévisionnel d'investissement 2026 s'élève à **170 000 €**.

Les décisions d'attribution de subventions par les différentes collectivités ne nous ayant pas été encore communiquées, ce budget ne fait pas apparaître les plans de financement du nouveau bâtiment communal et de la restauration de l'église. Des décisions modificatives budgétaires seront à prendre si ces projets démarrent en cours d'année.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Rouillacais est maintenant opérationnel. Les documents concernant sa mise en œuvre sont consultables en mairie ou sur le site internet de la CDC du Rouillacais.

La cérémonie du **8 mai**, le traditionnel repas du **13 juillet** et le Festival **Echall'Arts** le premier week-end d'août sont autant d'occasions de nous réunir, pour nous souvenir et passer de bons moments ensemble. Je vous y donne rendez-vous.

Très bonne lecture.

Bien cordialement.

Alain Briand

AU SOMMAIRE

Les actualités de la commune ...	3 à 11
Vie Scolaire	12
Le coin des associations	12 à 16
Bienvenue	16 à 17
Bonnes pratiques	18
Le saviez-vous ?	18
Le carnet	18
Infos pratiques	19 à 23
CDC du Rouillacais	25 à 26
Contacts	26 à 27
Quizz	28



Comité de rédaction :

Jean-Mathieu BESSONNET
Alain BRIAND
Annick COBERAC
Morgan COLIN
Céline FOURCADE
Stéphanie LABORDE-GALTEAUD

Imprimerie :

AJ GRAFIK – 16170 Rouillac
05 45 25 22 95

Dépôt Légal :

Avril 2026

Les actualités de la commune

MUNICIPALITE

L'EQUIPE MUNICIPALE D'ECHALLAT

Voici votre nouvelle équipe municipale !

Une équipe intergénérationnelle et multi compétences, avec ses visages connus, des nouveaux venus, et surtout une même envie : travailler ensemble pour le bien de tous les habitants.



Alain BRIAND
Maire



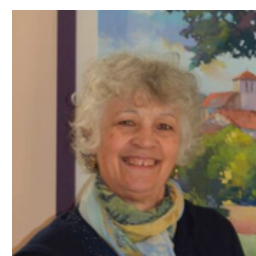
Jean-Louis LACOMBE
Adjoint



Stéphanie LABORDE-GALTEAUD
Adjointe



Michel GOYON
Adjoint



Céline FOURCADE
Conseillère municipale déléguée



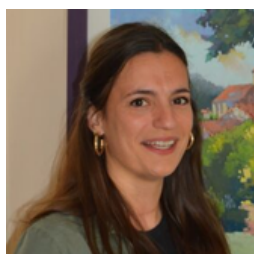
Aurélie BOITTIN
Conseillère municipale



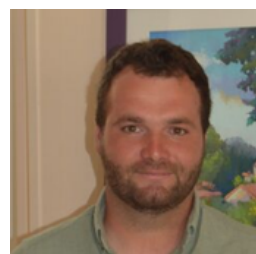
Morgane COLIN
Conseillère municipale



Frédéric CLOCHARD
Conseiller municipal



Emilie MERCIER
Conseillère municipale



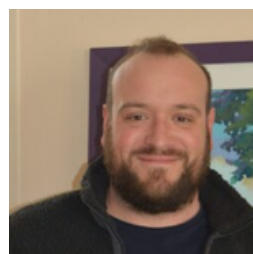
Romain MERCERON
Conseiller municipal



Pascal SINGARRAUD
Conseiller municipal



Annick COBERAC
Conseillère municipale suppléante



Jean-Mathieu BESSONNET
Conseiller municipal suppléant

Organisation des Syndicats	
SIVOS Echallat, Vaux-Rouillac, Douzat	Titulaires : Alain BRIAND, Jean-Louis LACOMBE, Emilie MERCIER Suppléante : Aurélie BOITTIN
ATD16	Titulaire : Stéphanie LABORDE-GALTEAUD Suppléant : Pascal SINGARRAUD
AGEDI	Titulaire : Stéphanie LABORDE-GALTEAUD Suppléant : Pascal SINGARRAUD
Syndicat mixte de la Fourrière	Titulaire : Michel GOYON Suppléant : Romain MERCERON
SILFA	Titulaire Frédéric CLOCHARD
SIVOS du ROUILLACAIS	Titulaires : Jean-Louis LACOMBE, Céline FOURCADE Suppléantes : Aurélie BOITTIN et Stéphanie LABORDE-GALTEAUD
SDEG 16	Titulaire : Alain BRIAND Suppléant : Pascal SINGARRAUD
SIAEP	Titulaire : Michel GOYON
CDC du Rouillacais	Titulaire : Alain BRIAND Suppléant : Michel GOYON

Organisation des Commissions		
Commission de contrôle des listes électorales	Titulaire : Pascal SINGARRAUD Suppléante : Stéphanie LABORDE-GALTEAUD	
Commission d'appel d'offres	Alain BRIAND Frédéric CLOCHARD Pascal SINGARRAUD	Jean-Louis LACOMBE Michel GOYON
Commission Finances	Alain BRIAND Jean-Louis LACOMBE Stéphanie LABORDE-GALTEAUD Michel GOYON	Frédéric CLOCHARD Romain MERCERON Pascal SINGARRAUD
Commission SIVOS, affaires scolaires et petite enfance	Alain BRIAND Jean-Louis LACOMBE Déléguée Petite Enfance : Céline FOURCADE	Emilie MERCIER Aurélie BOITIN
Commission Entretien général du patrimoine communal, gestion des installations, embellissement et fleurissement	Michel GOYON Céline FOURCADE Frédéric CLOCHARD	Romain MERCERON Pascal SINGARRAUD Jean-Mathieu BESSONNET
Commission Nouveaux Projets	Michel GOYON Céline FOURCADE Frédéric CLOCHARD	Romain MERCERON Pascal SINGARRAUD Jean-Mathieu BESSONNET
Commission Information et Communication	Stéphanie LABORDE-GALTEAUD Morgane COLIN	Jean-Mathieu BESSONNET Annick COBERAC
Commission Animation	L'ensemble du Conseil Municipal	
Commission Relations avec les Associations	L'ensemble du Conseil Municipal	
Commission Urbanisme	Alain BRIAND	Michel GOYON
Commission Action sociale	Jean-Louis LACOMBE Michel GOYON	Céline FOURCADE Morgane COLIN
Commission sécurité et Environnement	Jean-Louis LACOMBE Michel GOYON	Frédéric CLOCHARD Romain MERCERON

Autres structures	
CAUE	Alain BRIAND
CNAS	Jean-Louis LACOMBE
ADMR	Céline FOURCADE
Banque Alimentaire	Morgane COLIN
INSERT-R	Michel GOYON
ALPR Rouillacais	Aurélie BOITTIN
La Palène	Alain BRIAND
Via patrimoine	Stéphanie LABORDE-GALTEAUD
Conseil d'Ecole	Alain BRIAND, Jean-Louis LACOMBE, Céline FOURCADE

Autres domaines	
Laïcité	Céline FOURCADE
Tempête	Romain MERCERON
Frelons	Frédéric CLOCHARD
Canicule et Urgences Sanitaires	Jean-Louis LACOMBE
Défense	Jean-Louis LACOMBE

TRANSITION

ARRÊT DU RÉSEAU CUIVRE : LA FIBRE EST LÀ !

Nous en parlions dans notre édition de Septembre 2020, mais nous y sommes !

Le **réseau téléphonique cuivre**, propriété d'Orange, est en cours de **fermeture progressive** sur notre territoire. Dès le 27 janvier 2026, près de 110 communes, dont Echallat, seront concernées par l'arrêt définitif du réseau cuivre et de l'Internet ADSL. Cette transition se poursuivra jusqu'en 2030 à l'échelle nationale.

Heureusement, notre commune est déjà desservie par le réseau public de fibre optique, géré par NATHD (Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit). La fibre offre une **solution performante** pour garantir la continuité des services essentiels : téléphone, Internet, TV, télésurveillance, etc.

Si ce n'est pas fait, anticipez votre passage à la fibre ! Pour éviter tout désagrément lié à l'arrêt du cuivre, il est essentiel d'anticiper cette transition.

Voici les démarches à suivre :

- **Testez votre éligibilité à la fibre** sur le site www.nathd.fr. Si votre adresse est éligible, vous pouvez souscrire à une offre fibre auprès de l'opérateur de votre choix.
- En cas de problème d'éligibilité, suivez les indications fournies par le test pour résoudre la situation.

Pour plus d'informations, consultez le site www.nathd.fr/arret-du-cuivre ou contactez votre correspondant territorial NATHD à l'adresse : correspondant@nathd.fr.

Préparons ensemble cette transition vers la fibre pour garantir une connectivité optimale à tous !

EMPLOI

BIENVENUE À NOTRE NOUVEL AGENT



Depuis la mi-mars, nous accueillons un nouveau membre au sein de l'équipe technique : **Tristan BURET**.

Recruté pour un contrat de six mois, il vient renforcer les services municipaux et accompagner Jean-Jacques dans les différentes tâches d'entretien de notre village.

Tristan arrive avec motivation et envie de s'investir.

Nous lui souhaitons une belle intégration et le remercions pour son engagement au service de la commune.

URBANISME

PLUI DU ROUILLACAIS



Le **PLUi du Rouillacais** a été officiellement **approuvé le 9 mars 2026**.

Ce document qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, entre en application dès le mois d'avril.

Il définit notamment les règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble des communes du Rouillacais, dont la nôtre, et constitue désormais la référence pour toute demande d'autorisation (permis de construire, déclarations préalables...).

Pour celles et ceux qui souhaitent s'informer plus en détail, l'intégralité de la **documentation est consultable à la Mairie et sur le site www.lerouillacais.fr**.

REALISATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2025

FONCTIONNEMENT

En 2025, le budget prévisionnel de fonctionnement de la Commune était de **508 000 €**.

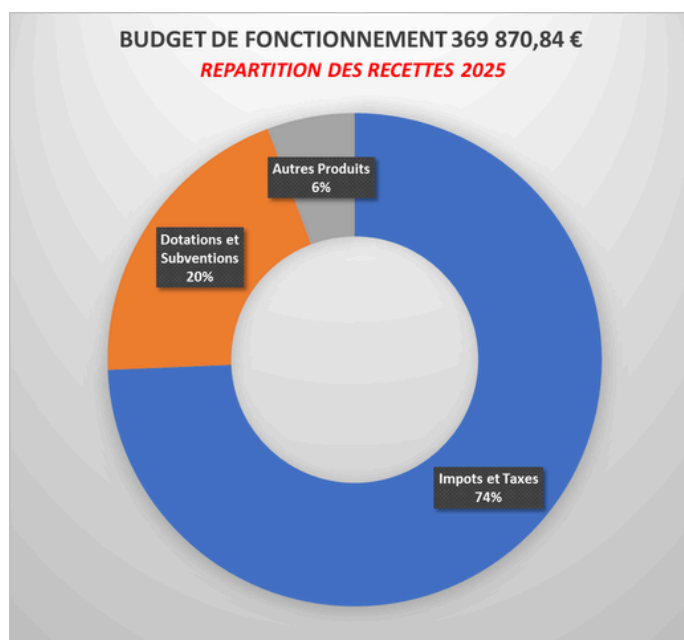
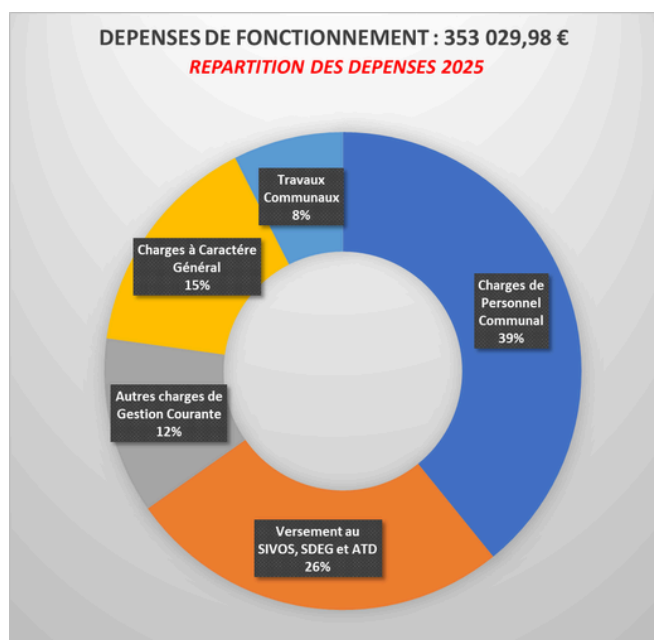
Les **dépenses** de fonctionnement réalisées se sont élevées **353 029,98 €**, quasiment identiques à celles de l'exercice 2024 qui étaient de 353 991,41 €.

Les **recettes** se sont élevées à **369 870,84 €** en hausse de **5 869,02 €** par rapport à 2024.

L'exercice budgétaire 2025 fait apparaître **un excédent de fonctionnement de 16 840,86 €**.

L'excédent global de fonctionnement 2025 reporté sur l'exercice 2026 s'élève à **182 520,21 €**.

REALISATIONS FONCTIONNEMENT 2025	2025	RAPPEL 2024
	DEPENSES	DEPENSES
Charges de Personnel Communal	138 227,67 €	132 282,41 €
Versement au SIVOS, SDEG et ATD	92 099,26 €	92 855,78 €
Autres charges de Gestion Courante	42 172,01 €	40 475,65 €
Charges à Caractère Général	54 193,49 €	57 677,12 €
Travaux Communaux	26 337,55 €	30 700,45 €
TOTAL DEPENSES	353 029,98 €	353 991,41 €
	RECETTES	RECETTES
Impôts et Taxes	274 957,55 €	263 831,49 €
Dotations et Subventions	73 728,62 €	87 720,57 €
Autres Produits	21 184,67 €	12 449,76 €
TOTAL RECETTES	369 870,84 €	364 001,82 €

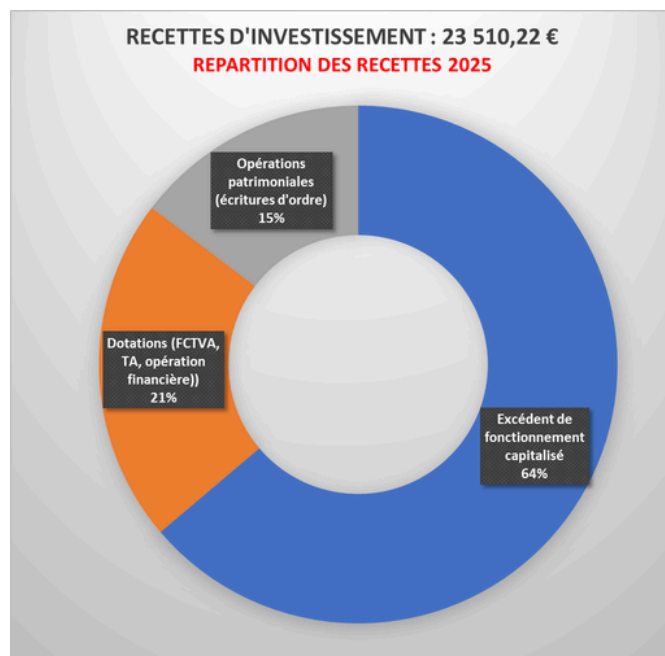
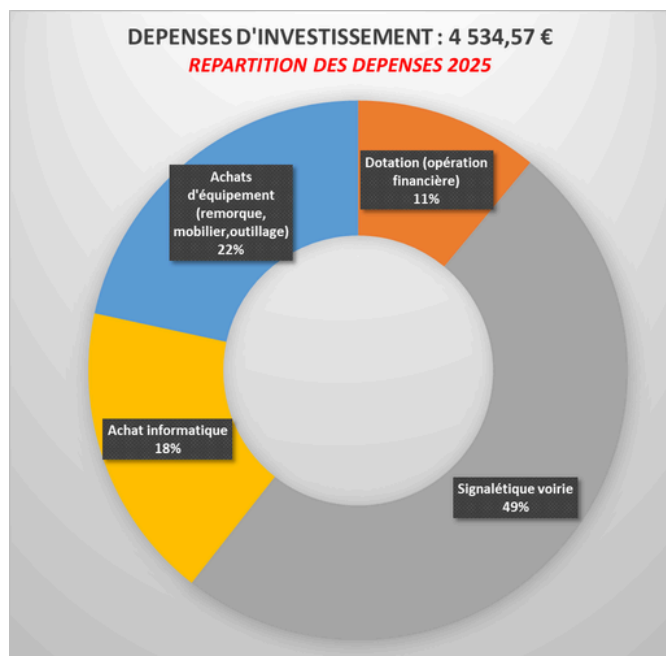


INVESTISSEMENT

En 2025, les **dépenses** d'investissement réalisées se sont élevées **4 534,57 €** et les **recettes** à **23 510,22 €**, soit un excédent de **18 975,65 €**.

Le report à nouveau en investissement sur l'exercice 2026 s'élève à **84 109,79€**.

REALISATIONS INVESTISSEMENT 2025	2025
	DEPENSES
Restauration Eglise - Etudes	
Dotation (opération financière)	499,50 €
Signalétique voirie	2 247,90 €
Achat informatique	807,90 €
Achats d'équipement (remorque, mobilier, outillage)	979,27 €
TOTAL DEPENSES	4 534,57 €
	RECETTES
Excédent de fonctionnement capitalisé	15 000,00 €
Dotations (FCTVA, TA, opération financière))	5 065,72 €
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	3 444,50 €
Autres Recettes (subventions)	
TOTAL RECETTES	23 510,22 €



Il n'y a pas de restes à réaliser 2025 à reporter sur 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Excédent de Fonctionnement 2024 reporté	165 679,35 €	
Dépenses de Fonctionnement 2025	353 029,98 €	(- 961,43 €)
Recettes de Fonctionnement 2025	369 870,84 €	(+5 869,02 €)
Excédent de Fonctionnement 2025	16 840,86 €	
Excédent global de Fonctionnement reporté	182 520,21 €	
Excédent d'Investissement 2024 reporté	65 134,09 €	
Dépenses d'investissement 2025	4 534,57 €	
Recettes d'investissement 2025	23 510,22 €	
Excédent d'investissement 2025	18 975,65 €	
Reste à réaliser sur 2025	-	€
Report à nouveau en fonctionnement	182 520,21 €	
Report à nouveau en investissement	84 109,74 €	
TOTAL DES REPORTS SUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2026	266 629,95 €	

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2026

FONCTIONNEMENT

La section de **fonctionnement** regroupe les dépenses liées aux charges courantes de la commune, comme les charges de personnel, la dotation au syndicat intercommunal à vocation scolaire, le financement de certains travaux et petits achats, les charges de gestion courante, ainsi que le virement et l'affectation à la section d'investissement.

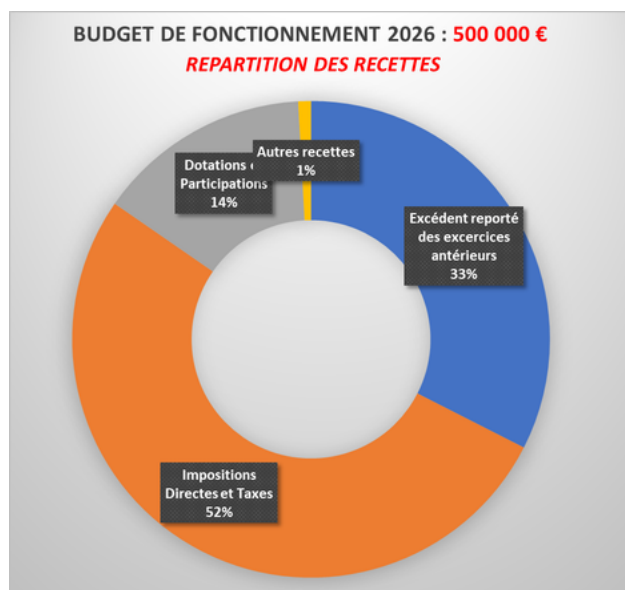
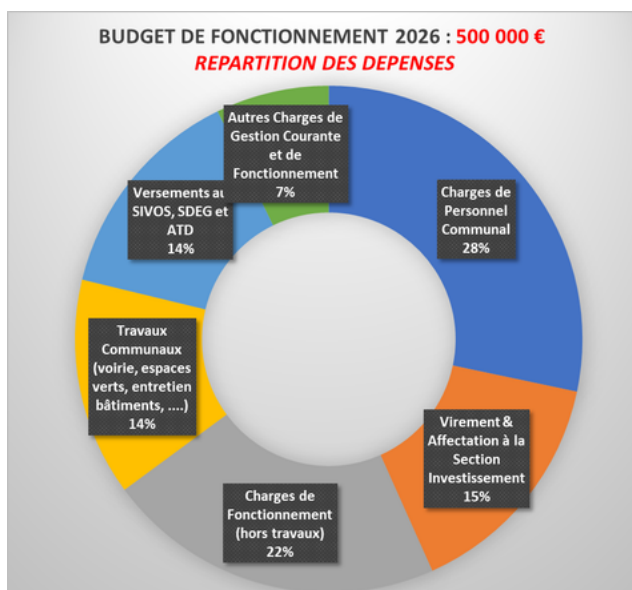
Ce budget de fonctionnement 2026 s'élève à 500 000 €. Il est en légère diminution par rapport à celui de 2025 qui était de 508 000 €. C'est un budget serré qui a été élaboré pour nous permettre de dégager un excédent, comme cela a été le cas en 2025.

Ceci afin d'améliorer notre capacité d'autofinancement pour financer les investissements. Noter une légère baisse des frais de personnel et une diminution conséquente de la dotation au SIVOS.

Ce budget est équilibré par des recettes dont les principales sont les impôts et taxes (260 696,11€), l'excédent reporté des années antérieures (162 520,21€) et des produits de dotations et subventions (72 483,68 €).

BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2026 : 500 000 €

BUDGET FONCTIONNEMENT 2026	2026	2025
	DEPENSES	DEPENSES
Charges de Personnel Communal	141 555,54 €	146 000,00 €
Virement & Affectation à la Section Investissement	74 974,28 €	82 641,00 €
Charges de Fonctionnement (hors travaux)	107 900,72 €	92 314,50 €
Travaux Communaux (voirie, espaces verts, entretien bâtiments,)	69 500,00 €	63 000,00 €
Versements au SIVOS, SDEG et ATD	70 000,00 €	92 200,00 €
Autres Charges de Gestion Courante et de Fonctionnement	36 069,46 €	31 844,50 €
	500 000,00 €	508 000,00 €
	RECETTES	RECETTES
Excédent reporté des exercices antérieurs	162 520,21 €	165 679,35 €
Impositions Directes et Taxes	260 696,11 €	262 545,00 €
Dotations et Participations	72 483,68 €	69 947,65 €
Autres recettes	4 300,00 €	9 828,00 €
	500 000,00 €	508 000,00 €



INVESTISSEMENT

La section d'**investissement** regroupe les principales dépenses de travaux d'aménagement, de voirie, d'acquisition de gros matériel et de grands travaux tels que ceux prévus pour le nouveau bâtiment communal et la restauration de l'église.

Par manque de visibilité concernant les décisions d'attribution de subventions par les différentes collectivités (Etat, DRAC, Conseil Département et Conseil Régional), le budget d'investissement 2026 n'a pas pu être élaboré en intégrant le plan de financement du chantier de l'église et de la construction d'un nouveau bâtiment communal de stockage.

Cependant, si nous avons, avec certitude, les éléments nécessaires dans les mois qui viennent, le budget d'investissement tel qu'il est proposé ci-dessous pourrait faire l'objet de décisions

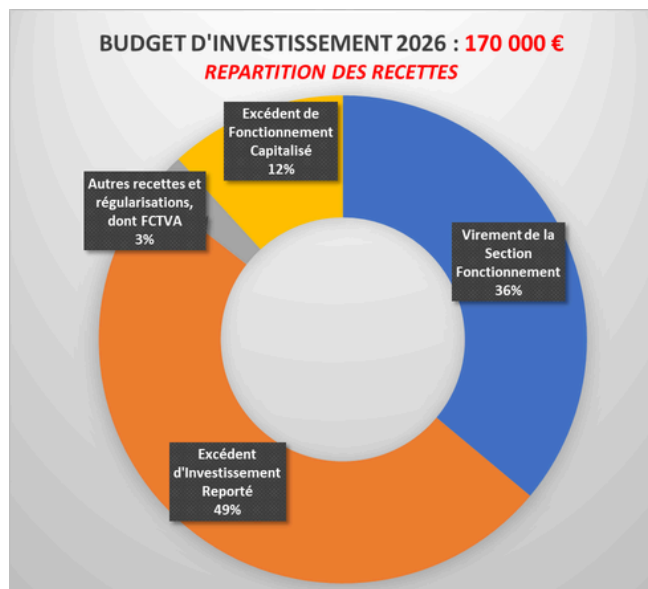
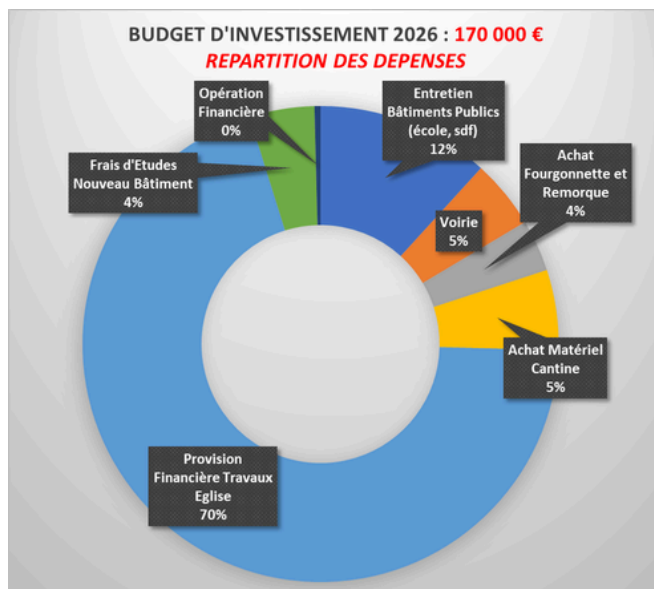
modificatives en cours d'année par le Conseil Municipal pour intégrer les plans de financement respectifs des travaux de l'église et du bâtiment communal.

Dans la version actuelle, il s'élève à 170 000 €, dont 118 600 € sont gelés en vue du projet prioritaire de la restauration de l'église. Les principaux investissements programmés sur l'exercice sont l'achat de matériel de cuisson pour la cantine et le changement des portes de la salle des fêtes.

Ce budget est équilibré par des recettes dont la principale est l'excédent d'investissement reporté (84 109,74€), le virement de la section de fonctionnement (61 324,28€) et l'affectation du résultat de fonctionnement (20 000 €).

BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2026 : 170 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026	2026
	DEPENSES
Entretien Bâtiments Publics (école, sdf)	20 000,00 €
Voirie	7 943,20 €
Achat Fourgonnette et Remorque	6 000,00 €
Achat Matériel Cantine	9 256,80 €
Provision Financière Travaux Eglise	118 600,00 €
Frais d'Etudes Nouveau Bâtiment	7 500,00 €
Opération Financière	700,00 €
	170 000,00 €
	RECETTES
Virement de la Section Fonctionnement	61 324,28 €
Excédent d'Investissement Reporté	84 109,74 €
Autres recettes et régularisations, dont FCTVA	4 565,98 €
Excédent de Fonctionnement Capitalisé	20 000,00 €
	170 000,00 €



FESTIVITÉS ET TRAVAUX

RETOUR EN IMAGES

Les moments forts qui ont rythmé notre quotidien au cours des derniers mois



Avril 2025 : Visite d'Echallat avec la délégation Charente Maritime de Maisons Paysannes de France



Novembre 2025 : cérémonie de commémoration du 11 novembre



Décembre 2025 : Concert de Noël à l'Eglise suivi du vin chaud



Janvier 2026 : Spectacle de la Palène à Echallat "L'île au trésor" par la compagnie 9Thermidor



Janvier 2026 : Cérémonie des vœux



Février 2026 : Chasse à courre sur la commune



Février 2026 : soirée tartiflette organisée par la société de chasse



Février 2026 : Fin des Travaux au local des chasseurs réalisés par l'Amicale des propriétaires chasseurs et non chasseurs



Avril 2026 : Rallye de la Guirlande



Avril 2026 : Élus et agents ont réalisé deux opérations de rebouchage après les fortes pluies hivernales. Plus de 5 T d'enrobé ont été utilisées pour réparer les chaussées les plus endommagées.



Avril 2026 : Achat d'un véhicule pour améliorer les services du quotidien.

CELEBRATION

CEREMONIE DU 8 MAI



La municipalité d'Échallat invite l'ensemble des habitants à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, qui se tiendra le vendredi 8 mai 2026.

Le rassemblement est prévu à **11h** sur la **place du Lavoir**, avant de rejoindre le monument aux morts pour le dépôt de gerbe et le temps de recueillement.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail convivial, offert par la municipalité, à la salle des fêtes.

SPORT

CONCOURS DE PETANQUE

La Team Phénix Élite (Association de pétanque de Douzat) organise un **concours de pétanque** en doublette le **samedi 9 mai 2026** à Échallat.

Le concours débute à 8h30 avec remise des numéros, et les parties démarrent à 9h30. Le concours est ouvert à tous, limité à 70 équipes, avec **une participation de 14 € par équipe**.

Buvette, restauration sur place et de nombreux lots (viandes, jambons, bouteilles...) récompenseront les participants.

Inscriptions possibles jusqu'au 6 mai, avec confirmation par téléphone.

Pour toutes informations contacter : Sullyvan JOSEPH au 07 87 92 00 32



CELEBRATION

REPAS DU 13 JUILLET



Comme chaque année, la municipalité organisera le traditionnel **Repas du 13 juillet**, avec le soutien de l'Association l'Alambic. Cette soirée réunira les habitants autour d'un repas entrecôte-frites, servi dans une ambiance conviviale. Une animation musicale permettra aux danseurs de s'amuser, tout au long de la soirée.

AGENDA

2ème RALLYTHON

Après une 1ère édition très réussie qui a permis de faire un don de 1200 € au Téléthon, le Rallython revient le **11 octobre 2026** pour une nouvelle journée placée sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

Au programme : **une spéciale de 4 km** accessible à tous et un moment partagé **au profit du Téléthon**.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette journée mémorable et contribuer à cette belle initiative solidaire.

Horaires de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Baptême : 10€ - Enfant accepté à partir de 10 ans.
Buvette sur le parking de la salle des fêtes



ENFANCE

INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

Les **inscriptions** pour la prochaine rentrée sont ouvertes.

Les familles peuvent contacter :

- La mairie : 05 45 96 92 02
- Nelly RICHAR : 05 45 90 92 20

Elles vous renseigneront sur les démarches et vérifieront avec vous les pièces à fournir.



Documents à fournir pour finaliser l'inscription :

- Pour le SIVOS :
 - Livret de famille
 - Justificatif du quotient familial
- Pour l'école :
 - Copie du carnet de vaccination

Ces documents permettront de valider l'inscription de votre enfant dans les meilleures conditions.

Le coin des Associations

COMMEMORATION

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SYMPATHISANTS

Un moment fort pour l'association des Anciens Combattants, suivi du repas à la salle des fêtes

La **cérémonie du 8 mai 2026** aura un cachet particulier cette année, avec plusieurs temps forts qui marqueront la vie de l'Association des Anciens Combattants, Veuves et Sympathisants d'Échallat.

Lors de ce rassemblement, **Lucien AUNEAU-BONTE** sera officiellement nommé Garde au Drapeau. À cette occasion, il recevra le deuxième drapeau de l'association, un symbole fort de **transmission** et de continuité.

Nous remettrons également la décoration pour plus de **30 ans de service** en tant que porte-drapeau à **Michel DUPONT** et **Jean-Pierre MORELET**, en reconnaissance de leur engagement fidèle et exemplaire.

Pour souligner l'importance de cet événement, le Commandant de la Gendarmerie de Hiersac a confirmé sa présence à la cérémonie ainsi qu'au repas qui suivra. Une invitation a également été adressée aux Sapeurs-Pompiers de Rouillac afin d'associer pleinement les forces locales à ce moment de mémoire et de respect.

Commune d'ÉCHALLAT	
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SYMPATHISANTS	
Cérémonie à 11 heures au Monument aux Morts	
Repas du 8 mai 2026 servi à partir de 12 heures 30 à la Salle des fêtes	
Apéritif offert par la Commune	
Kir à table	
Assiette de gésiers et ses accompagnements	
Chevreuil à la plancha	
Haricots blancs cuisinés maison	
Salade – Fromage	
Tartelette aux fruits	
Café	
Vin rosé et rouge en carafe	
Coupon de réservation	
Om :	Prénom :
Adresse :	Téléphone :
Participants :	Enfant - 10 ans * :
Prix 20 € - Enfant - moins de 10 ans 8 € *	
Chèque obligatoire à la réservation au nom de « Association des Anciens Combattants et Sympathisants de la Cne d'ÉCHALLAT » à déposer avec coupon réponse dans boîte aux lettres Mairie .	
Nombre de places limitées. Inscriptions jusqu'au lundi 4 mai inclus	
Renseignements au 06.43.21.31.04 et 05.45.90.81.74	
* Jambon Blanc	

APE LA RECRE

L'année 2025 s'est achevée sur une belle fête de Noël, le 18/12/25 à Échallat. Un moment fort de convivialité et d'échanges.



Tout au long de l'année, des actions sont menées pour permettre de récolter des fonds, cofinancer les projets ou sorties des écoles (ventes de gourmandises ou de plantes) ou proposer des événements conviviaux pour favoriser du lien. Grâce à l'aide de tous, l'année scolaire de nos enfants s'enrichit de séances sportives et culturelles.



Pour que ce moment soit organisé et encadré dans les meilleures conditions, on a besoin de vous. Dès maintenant vous pouvez vous positionner... des idées à apporter, un peu de temps à partager, du matériel à prêter, à donner ... Contact : apelarecre16@gmail.com

Pour la 2nde partie de l'année scolaire, on retrouvera, une nouvelle commande groupée de biscuits BIJOU.



La fête des écoles du RPI se tiendra le vendredi 19 juin au stade d'Échallat. Au programme : représentation des élèves, jeux de kermesse, stand photo et maquillage, ainsi que des stands de boissons et de gourmandises. Il sera possible de dîner sur place.

ANIMATION

MUSIQUES ANCIENNES

L'association **Flûtes en Jeu** organise cette année un nouveau stage de musiques anciennes du 13 au 17 juillet 2026 à Echallat.

Il se ponctuera par un moment musical à l'église d'Echallat le vendredi 17 juillet à 18h00.



STAGE DE MUSIQUE ANCIENNE
du 13 au 17 juillet 2026

à Echallat (Charente)

Stage de musique d'ensemble pour adultes
chant et instruments anciens

Animé par Pauline Josselin, chant
Morgane Colin, flûtes à bec
Magalie Poulbot, guitares anciennes et luths

Renseignements
flutesenjeu@gmail.com
tél. 06 84 10 50 64

Association Flûtes en Jeu



Association Flûtes en jeu



MOMENT MUSICAL

Vendredi 17 juillet 2026 à 18h

à l'église d'Echallat

par les musiciens du stage de musiques anciennes

Participation libre

FESTIVAL

ECHALL'ARTS 2026 : L'ART PARTAGÉ, LE VILLAGE EN FÊTE

Chers habitants d'Échallat, chers bénévoles, chers amis,

Du 31 juillet au 2 août 2026, notre village niché au cœur des vignes s'apprête à vibrer au rythme de l'art et de la convivialité ! Pour sa 19^e édition, Échall'Arts promet une nouvelle fois de transformer Échallat en un véritable lieu de rencontres, de découvertes et d'émotions.

Si ce festival est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable, c'est avant tout grâce à vous : plus de 170 bénévoles engagés, enthousiastes et généreux, qui font vivre cette belle aventure humaine.

UN FESTIVAL RICHE EN DÉCOUVERTES

L'art sous toutes ses formes

Cette année encore, chacun pourra laisser parler sa créativité grâce à 6 stages variés : peinture, modelage animalier, fonte de bronze, tableaux en fil de fer, mosaïque et sculpture. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er avril.

Plus de 50 artistes investissent les jardins, les cours et les porches du village pour exposer leurs œuvres. Des démonstrations de grand format et un concours de peinture en plein air viendront animer les rues, offrant à tous un spectacle vivant, inspirant et accessible.

Le village en fête

Chaque soir à 21h, la place du village s'illumine avec des spectacles gratuits ouverts à tous :

Et le meilleur dans tout ça : c'est entièrement gratuit ! Venez en famille, entre amis, ou avec ceux que vous aimez...

Vendredi soir : Vraiment Super présente : D'Amour et d'Amitié

La compagnie Vraiment Super vous invite à un hommage tendre, drôle et lumineux à l'univers de Céline Dion. Avec D'Amour et d'Amitié, les artistes réinventent ses chansons culte à travers théâtre gestuel, poésie visuelle et humour complice. Un spectacle qui parle d'amour, d'amitié, de souvenirs partagés... et de tout ce que Céline réveille en nous.

Entre rires, émotions et clins d'œil musicaux, c'est un moment chaleureux, populaire et profondément humain. Un spectacle qui fait du bien et rassemble... et laissez-vous emporter par la magie Céline version Vraiment Super.

Samedi soir : « Captain Sparks & Royal Company »

Avec Captain Spark, préparez-vous à une vague d'énergie pure. Ce groupe charentais mêle reprises pop-rock, groove irrésistible et bonne humeur contagieuse. Sur scène, ils enchaînent les titres culte que tout le monde connaît, revisités avec une touche personnelle qui fait toute la différence.

Voix puissante, guitares éclatantes, rythmique qui pulse... Captain Spark transforme chaque concert en un moment festif, chaleureux et fédérateur. Leur mission : faire vibrer, faire chanter, danser — et ça fonctionne à chaque fois.

Un groupe généreux, solaire et terriblement efficace : impossible de rester assis !

Tout au long de la journée, buvette, salon de thé et restauration seront là pour satisfaire toutes les envies, avec notamment les incontournables moules-frites du festival.

UN FESTIVAL OUVERT À TOUS

Échall'Arts défend une valeur essentielle : rendre l'art accessible à chacun. Deux stages « Arts pour Tous » offerts par l'association sont proposés aux personnes en situation de handicap. Après une première session au printemps, un second stage se déroulera pendant le festival avec La Gachère. Plusieurs participants seront également pleinement intégrés à l'organisation de l'événement.

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Échall'Arts, c'est bien plus qu'un festival : c'est une aventure humaine collective, une énergie partagée, une grande famille.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour participer à l'accueil des artistes, à la logistique, à la restauration, à la billetterie et à bien d'autres missions. Que vous ayez une heure, une journée ou tout le week-end, chaque aide compte et fait la différence.

Alors pourquoi ne pas tenter l'aventure avec nous ? Venez vivre les coulisses du festival, rencontrer des passionnés et contribuer à faire de cette édition 2026 un moment inoubliable.

Nous serions ravis de vous accueillir parmi nous.

À très bientôt sur les chemins d'Échall'Arts !

Avec tous nos remerciements,

L'équipe de l'Alambic

19ÈME FESTIVAL

Echall'Arts

Les 31 juillet, 1 et 2 août
à Echallat (16)

Entrée
Gratuite



**STAGES
EXPOSITIONS
DEMONSTRATIONS
CONCOURS DE PEINTURE**

**SPECTACLES Gratuits en soirée
RESTAURATION sur Place**

www.echallarts.com

Ceuvre réalisée par Roger FAGES - Prix du Festival 2025

Conception / Alambic



SPORT

LE CLUB DE GYM D'ÉCHALLAT : BIEN-ÊTRE, NOUVEAUTÉS ET MANIFESTATIONS !

Depuis 30 ans, le Club de Gym Volontaire d'Échallat fait rimer sport avec bienveillance, solidarité et convivialité.

Un club à dimension humaine et labellisé « sport santé ».

Une gymnastique douce et accessible à tous, pour bouger, se détendre et prendre soin de sa santé, quel que soit votre âge ou votre niveau.

Changement d'horaire pour la gym volontaire à partir du 07/09/2026

NOUVEAUTÉS rentrée 09/2026 :

Création d'un cours de **Pilates fondamental**

Horaires & lieu :

- Gym volontaire "bien-être" : tous les Lundi* de 19h à 20h
- Pilates Fondamental : tous les Mardi* de 18h30 à 19h30
- Salle des fêtes d'Échallat

(* *sauf vacances scolaires*)

Envie de prendre soin de vous dans une ambiance chaleureuse ?

Rejoignez-nous et venez essayer : 2 cours gratuits offerts pour commencer

Pour plus d'informations ou précisions, merci de contacter
06 73 21 07 74 (présidente) ou 07 87 33 36 47 (secrétaire)



Une médaille a été remise à **Odile Sallet** pour ses **30 années d'engagement** au sein du club de gymnastique volontaire d'Échallat. Cette médaille a été remise lors de l'assemblée générale du 12 janvier, en présence des représentants du CODEP, des adhérents du club ainsi que du maire d'Échallat.

Présente depuis la création du club en 1994, Odile s'est investie sans relâche, à la fois comme pratiquante assidue et comme bénévole indispensable.

Son énergie, sa fidélité et son implication ont marqué l'histoire du club, qui a tenu à la remercier chaleureusement pour ces trois décennies de dévouement.

Bienvenue

De nouveaux habitants sont arrivés sur notre commune, joignez-vous à nous pour leur souhaiter la bienvenue :

- M. Gwendal JACQUET et Mme Sophie MONAT, leurs filles Agathe et Louise, route des Ouches
- M. Alexis REBOUL et Mme Marina AUDEBERT, route du Fessou



**Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? N'hésitez pas à venir vous présenter à la Mairie !
Et n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de votre nouveau domicile.**

RENCONTRE AVEC SOPHIE ET GWENDAL, NOUVEAUX HABITANTS D'ECHALLAT

Nous avons rencontré Sophie et Gwendal, arrivés sur la commune en fin d'année dernière et désormais installés route des Ouches, au cœur du bourg. Ils ont accepté de répondre à quelques-unes de nos questions. Nous tenons d'abord à **les remercier chaleureusement** d'avoir accepté cette rencontre.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Sophie : Je m'appelle Sophie, j'ai 35 ans. Je suis cheffe de service dans un SESSAD pour enfants déficients auditifs et visuels. Je suis originaire de Cognac.

Gwendal : Je suis son conjoint, j'ai 36 ans depuis peu. Je suis militaire depuis 11 ans et en poste sur la base de Cognac depuis 3 ans. Je suis aussi originaire de Cognac. Je suis moniteur de sport, et c'est pour moi un retour aux sources.

Agathe : Je m'appelle Agathe, j'ai 8 ans ½. Pour l'école je vais à Angoulême, comme ça c'est plus facile pour maman car son travail est à Angoulême, alors je pars avec elle le matin. Et puis j'ai mes copines à Angoulême. Je n'avais pas trop envie de changer d'école, car si je me sépare de mes copines vraiment ça me déchire le cœur. Je suis en classe de CE2. Ma petite sœur qui s'appelle Louise, qui a 7 mois, et elle va chez la Nounou à Echallat, juste à côté, alors ça nous arrange aussi.

Depuis combien de temps êtes-vous sur Echallat ?

Gwendal : Nous avons emménagé à Echallat en octobre 2025.

Sophie : Nous avons emménagé à Echallat car je travaille à Angoulême et Gwendal travaille à Cognac, et donc c'est entre les 2.

Qu'est-ce qui vous a attiré à Echallat ?

Gwendal : J'adore la campagne, le calme et ici on s'y retrouve. Il y a beaucoup de choses à faire ici et aux alentours. Rouillac est assez dynamique, Cognac également. Et si on est chauvin, on dira qu'Echallat aussi est dynamique. Il y a un festival qui est connu et reconnu. Quand on a vu ce petit village, on a tout de suite eu un coup de cœur.

Sophie : On est très contents, nous sommes allés dans des petits villages autour, et on trouve qu'ils ont beaucoup moins de charme qu'Echallat. Ici, il y a de belles maisons, des fleurs partout.

Agathe : A Echallat, on adore la statue de chat, il faut qu'elle revienne. En plus on adore les chats, on en a deux !

Comment avez-vous trouvé à investir à Echallat ?

Sophie : On cherchait autour, entre Angoulême et Cognac.

Gwendal : On a trouvé cette maison un peu par hasard. On voulait une Charentaise, et elle était dans notre budget. La dimension, la localité, le jardin, et le coût, tout correspondait à nos recherches.

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris en arrivant dans la commune ?

Gwendal : Qu'il n'y ait pas de boulangerie ! On s'est dit qu'on allait monter une boulangerie !! 🍞 . Plus sérieusement, c'est surtout qu'il manque un lieu de rencontre.

Sophie : Ce qui manque à Echallat, c'est aussi une petite aire de jeux pour se promener, se poser sur un banc, se retrouver. On nous a dit aussi qu'il y avait la fête des voisins, on adorait y aller. Et s'il y a des événements comme ceux-là qui rassemblent c'est bien car dans certaines communes, il ne se passe rien.

Gwendal : On a beaucoup apprécié également l'invitation à la Galette, c'était super sympa. On apprécie aussi l'accessibilité des gens. Les habitants n'ont pas peur d'ouvrir leur porte, nous font rentrer, nous offrent l'apéritif. Nos voisins sont très vite venus nous voir pour dire que si nous avons besoin on pouvait s'adresser à eux. Ils nous ont prêté des outils.

Agathe : Il y a aussi les voisins Alain et Cécile qui nous ont offert des gâteaux !

Sophie : C'est vrai, c'était très sympa. On trouve qu'il y a une solidarité qu'on ne trouve pas partout.

Y a-t-il un lieu du village que vous aimez déjà particulièrement ?

Gwendal : La place, on y va très souvent, pour se promener, c'est très agréable et ombragé.

Sophie : on va aussi à la boîte à livres sur la place, Agathe aime y prendre des livres

Etes-vous déjà allés au festival Echall'Arts ?

Sophie : On y est passé l'année dernière, avant notre installation car M. Le Maire nous avait donné une invitation pour l'inauguration du vendredi soir. On aimerait s'y inscrire en tant que bénévoles mais pour cette année, on est déçu car c'est pendant nos vacances. On ne pourra venir que le dimanche. Même Agathe veut participer.

Vous vous êtes fait connaître à la Mairie en nous proposant un projet, pouvez-vous nous en parler ?

Gwendal : Nous aimons nous balader en famille, et tout particulièrement suivre les parcours Terra Aventura, qui permettent de découvrir le patrimoine culturel, gastronomique et l'histoire des villes et villages. Lorsque l'application a lancé un concours pour créer un parcours éphémère, nous avons tout de suite pensé qu'arriver à Echallat était l'occasion idéale : en apprendre davantage sur notre beau village, partager ses richesses avec les habitants — qui ne connaissent peut-être pas encore tous ses secrets — et donner envie aux nombreux utilisateurs de Terra Aventura de venir explorer Echallat, afin de contribuer à son rayonnement. Nous avons donc commencé à construire ce parcours pour participer au concours, et nous avons vite découvert beaucoup de choses : les carrières, avec une très belle histoire, et où il y a un vrai potentiel. On a appris qu'il y avait aussi une culture du tabac, et juste à côté de chez nous il y a les séchoirs. Mais aussi l'église et son histoire, les marchés chaque mois...

Agathe : On a vu aussi qu'il y avait Hamac & Macarons !

Sophie : Cela nous a aidé à bien découvrir et connaître notre village.

Quel message aimeriez-vous adresser aux habitants d'Echallat ?

Sophie & Gwendal : Les remercier pour l'accueil !

Agathe : j'adore ce village !

Le saviez-vous ?

Au printemps, il n'est pas rare de croiser des **chevreuils** au comportement... un peu festif ! Ce n'est pas parce qu'ils célèbrent la fin de l'hiver, mais parce qu'ils raffolent des jeunes bourgeons.

Pourquoi finissent-ils « pompette » ?

Les bourgeons de printemps sont gorgés de sucre. Une fois ingérés par le chevreuil, ce sucre fermente dans son estomac (le rumen), se transformant littéralement en alcool.



Le résultat ? On observe des cervidés qui titubent, font des siestes improvisées au milieu d'un sentier ou perdent toute notion de distance.

Si vous voyez un chevreuil qui semble vous regarder avec un air hagard sans s'enfuir, il n'est pas devenu "votre ami" : il est simplement en pleine gueule de bois sylvestre.

Mieux vaut le laisser cuver son vin de bourgeons en paix pour ne pas le stresser davantage !

Bonnes pratiques

RECOMMANDATIONS DE LA MAIRIE

NATURE PROPRE

Lors de vos balades entre les vignes, les champs et les bois de notre belle commune d'Échallat, n'oubliez pas d'emporter **un petit sac plastique** (ou réutilisable) dans votre poche.

Pourquoi est-ce utile ?

- Zéro trace : pour rapporter vos propres restes de pique-nique ou vos mouchoirs.
- Action citoyenne : pour ramasser les quelques déchets égarés que vous pourriez croiser sur le chemin.
- Protection du paysage : c'est le meilleur moyen de garder nos sentiers aussi magnifiques qu'ils le méritent.

Le saviez-vous ? Un simple sac ne pèse rien dans votre besace, mais il permet de préserver la biodiversité locale et la propreté de nos paysages charentais.

Bonne promenade à tous, et merci pour la nature !

Le Carnet

NAISSANCES

- 06/09/2025 : Louise JACQUET, fille de Gwendal JACQUET et de Sophie MONAT
- 07/02/2026 : Clarine, Micheline JOUBERT, fille de Rémi JOUBERT et de Chloé DUCOURET
- 03/03/2026 : Alice BUCCELLART, fille de Rémi BUCCELLART et de Pauline BONNET

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !



DÉCÈS



- 09/11/2025 : Bernadette, Marie-Thérèse BRIAND
- 28/01/2026 : Eliane BROY, née FEUGNET
- 31/01/2026 : Simone LEBRETON, née POITEVIN
- 21/03/2026 : Bernard LAURENGE
- 04/04/2026 : Claudine, Paulette GUEVEL née NADAUD

Sincères condoléances aux familles des défunts.

Infos pratiques

ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE DU ROUILLACAIS



Contact Eve GIRAUD, responsable petite enfance

petiteenfance@ccrouillacais.fr

Tél : 06 07 29 99 51

PÔLE ENFANCE DU ROUILLACAIS

283 Avenue Paul Ricard - 16170 ROUILLAC

Site internet : www.cdrouillacais.fr

COORDONNÉES

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Ci-dessous les coordonnées des assistantes maternelles sur notre commune :

Annick BOURDY 35 rte de Chante à gré tel : 06 70 28 62 93

Patricia DE SOUSA 24 rue terre rouge - Ste Catherine tel : 06 86 67 71 46



CITOYENNETÉ

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !



Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Comment ? Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Pourquoi ? À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS



 csnj-poitiers.zrait.fct@intradef.gouv.fr  09 70 84 51 51

SOCIAL

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES DU ROUILLACAIS

77 place Thiers – 16170 ROUILLAC – Tél. : 05 16 09 51 37

La maison départementale des Solidarités est un **service social de proximité**, avec des équipes pluridisciplinaires dévolues à l'accueil et à l'accompagnement des citoyens dans de nombreux domaines de la vie quotidienne :

- Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- Aide sociale à l'enfance,
- Insertion des personnes en difficulté,
- Protection des personnes vulnérables.
- Conseil en logement



La MDS vous reçoit en toute confidentialité de l'accueil aux informations recueillies, dans le respect des règles en vigueur fixées par le Code de l'action sociale et des familles et le Code pénal. Par ce service, le département veille à ce que chaque charentais ait un accès sur tout le territoire à un accompagnement social et médical adapté.

Les équipes des Maisons des Solidarités regroupent de nombreux métiers et savoir-faire : personnels d'accueil et administratifs, assistants sociaux et éducateurs, infirmiers, médecins, puéricultrices, psychologues, sages-femmes...).

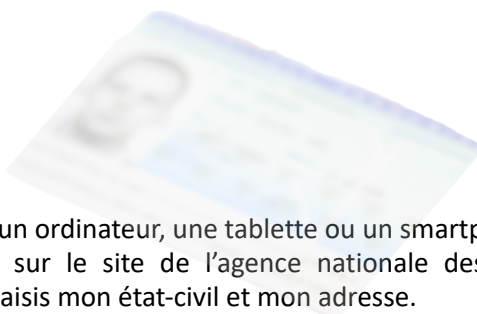
Un service social gratuit et ouvert à tous.

Accueil physique tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE



Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué ou j'imprime ma pré-demande.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture ou en Mairie). Il est conseillé de prendre rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Les mairies les plus proches de chez nous équipées de bornes biométriques (Demande de CNI et de passeport sur rendez-vous uniquement) :

ROUILLAC :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30

74 Avenue Jean Monnet - 16170 Rouillac

mairie@ville-rouillac.fr

05 45 96 51 41

JARNAC :

Lundi : de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30, Mardi : de 14h à 17h30, Mercredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, Vendredi : de 14h à 16h30

Place Jean Jaurès 16200 Jarnac

mairie@ville-de-jarnac.fr

05 45 81 08 11

COGNAC :

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

68 Boulevard Denfert Rochereau



16100 Cognac

mairie@ville-cognac.fr

05 45 36 55 29

ESPACE FRANCE SERVICE

CALENDRIER DES PERMANENCES

	Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et/ou la formation. ✓ Le jeudi de 9h à 17h sur RDV au 05.45.83.97.00
	Accompagner les artisans, créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales. ✓ Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 9h à 17h sur RDV au 05.45.90.47.10
	Accompagner les personnes souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. ✓ Le 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV au 05.45.92.95.93
	Répondre aux questions d'ordre fiscales, accompagner dans les démarches : déclaration d'impôts, paiement, changement de situation, réclamation. ✓ Le lundi des semaines paires de 9h à 12h sur RDV au 05.45.21.10.94
	Aider à la mise en œuvre d'un projet de vie à toutes les personnes, familles, concernés par le handicap ✓ Sur RDV au 07.57.47.23.09
	Accompagner les personnes vers l'emploi et les entreprises dans leurs recherches de candidats ✓ Contactez le 05.45.21.10.94 pour connaître les jours et horaires de ces 2 permanences.
	Informez, conseillez : raccordement, abonnement, résiliation, problème de facturation. ✓ Le mercredi après-midi des semaines impaires de 13h30 à 16h30 sans RDV
	Financer les micro-entrepreneurs, accompagner avant, pendant et après la création de l'entreprise. ✓ Le 2^{ème} vendredi après-midi du mois de 14h à 16h30 sur RDV au 05.45.21.10.94
	Association pour l'accompagnement des gens du voyage. ✓ Le lundi de 14h à 17h sur RDV au 07.69.47.92.07
	Informez les personnes malades, leurs proches et les professionnels intervenants dans la maladie de parkinson. ✓ Le 2^{ème} jeudi après-midi du mois de 13h30 à 16h30 sur RDV au 06.09.60.37.07

	Accompagner la population et les professionnels pour la coordination et la sécurisation des parcours de santé complexes. ✓ Le 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV au 0809.109.109
	Accompagner les personnes sur la gestion de leur budget ✓ Sur RDV au 05.16.53.00.68
	Informez sur les métiers de l'armée et recruter en fonction des besoins selon l'âge et le niveau d'études. ✓ Sur RDV au 05.45.22.86.85
	Accompagner les personnes vers l'emploi agricole ou viticole et soutenir les employeurs dans leur recherche de main d'œuvre. ✓ Le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 16h sans RDV



Pour que mon déplacement soit efficace

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° de sécurité sociale
- Mon mot de passe
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon mot de passe

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER FRANCE TRAVAIL

- Mon nom d'utilisateur
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LE DOSSIER MSA

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon mot de passe
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER DECLARATION D'IMPOTS

- Dernier avis d'imposition
- Mon mot de passe



HORAIRES

Du lundi au vendredi

8h45 – 12h30 et 13h30 – 17h30

CONTACT

05.45.21.10.94

franceservices@ccrouillacais.fr

Accès : Boulevard d'Encamp
Communauté de Communes du Rouillacais
16170 ROUILLAC

Nos Partenaires



On vous accueille !
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



FINANCES

TRESORERIE DE COGNAC



11 rue de Pons – 16110 COGNAC – Tél. : 05 45 83 88 76
Du Lundi au vendredi : de 8h45 à 12h00

HORAIRES

VOTRE DECHETTERIE



ROUILLAC - Zone de Lantillon Tél. : 05.45.96.53.37

Lundi : Fermeture hebdomadaire
Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

SERVICE A LA PERSONNE

MOBIL'27

TRANSPORT A LA DEMANDE

DEPLACEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

- Lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
- Samedi : 9h00-13h00
- Accessible à tous les habitants du Rouillacais,
à partir de 16 ans

SUR RÉSERVATION - NUMÉRO UNIQUE

09.74.36.99.28



RENSEIGNEMENTS : MARION PELRAS - 05.45.96.99.46

SERVICE A LA PERSONNE

PRESENCE VERTE

PRÉSENCE VERTE CHARENTE
Services à la personne
SUR TOUT LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Des plats gourmands, TOUS LES JOURS !
avec des repas adaptés aux régimes

Livraison de repas à domicile
Laissez-vous tenter...

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Pour vous satisfaire AU QUOTIDIEN :
• Des repas 7 jours sur 7 midi & soir
• Des produits de saison et variés
• Un engagement qualité

UN CHOIX À LA CARTE !
comme au restaurant !

Contactez-nous
05 45 97 81 30
contact@pv16.fr

Suivez-nous sur PresenceVerteCharente

Besoin d'un coup de main ?
Nous avons également un service de JARDINAGE – PETIT BRICOLAGE
Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles

Devis gratuit
www.presence-verte-charente.fr

Pour retrouver les actualités, les menus, les informations sur les services de livraison de repas et jardinage bricolage, suivez sur Facebook : <https://www.facebook.com/PresenceVerteCharente>

SERVICE A LA PERSONNE

ADMR

L'association ADMR de Hiersac intervient sur 13 communes de l'Ouest d'Angoulême dont Echallat.

Créée depuis plus de 40 ans, ce sont des bénévoles et des salariées (les aides à domicile) qui en assurent la pérennité. Association à but non lucratif, elle participe activement **au maintien à domicile de nos anciens et des personnes dépendantes**. Elle vient aussi en aide aux familles en leurs proposant de nombreux services.

Au-delà des prestations et par les valeurs qu'elles défendent, les aides à domicile apportent une forte dimension sociale auprès des personnes ayant besoin d'aide.



hiersac@fede16.admr.org
www.admr16.org

05.45.68.37.29



Votre association de HIER SAC vous propose ses services :

ENTRETIEN DE LA
Maison

Ménage, entretien du linge, courses...
Petits travaux de jardinage et bricolage

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

Aide à la personne, toilette, soins...
Garde de jour et de nuit

PARENTALITE
Enfance

Soutien socio éducatif
Garde d'enfant

SERVICES ET SOINS
Seniors

Aide à la personne, toilette, soins...
Garde de jour et de nuit
Portage de repas chaud

JURIDIQUE

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Le conciliateur de Justice auquel les administrés d'Echallat peuvent faire appel est **M. Patrick HANSEN** qui est joignable au 06 07 13 53 51. Il assure des permanences sur les communes du canton de Val de Nouère sur rendez-vous.

D'autres permanences sont possibles sur rendez-vous :

- A la mairie de la Couronne (05 45 67 28 11)
- A l'espace France Services à Vars le 2^{ème} mardi du mois (05 45 38 21 88)
- A la Mairie d'Aigre (05 45 21 10 56)

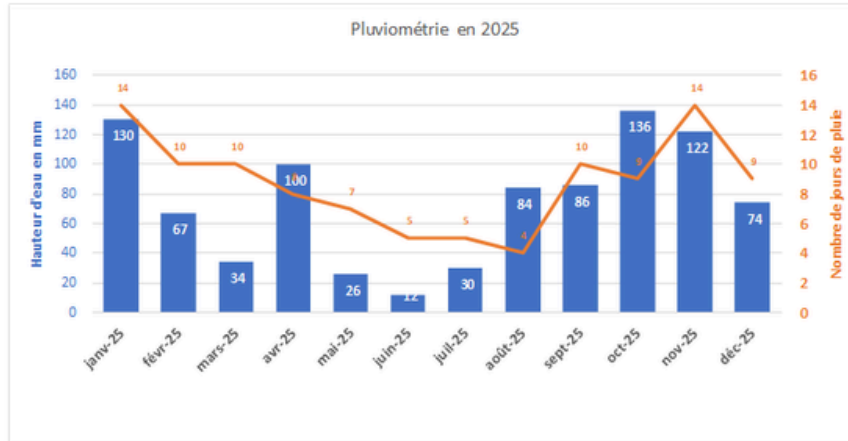
Compétences du conciliateur de justice

Situations pour lesquelles le conciliateur est compétent	Situations pour lesquelles il n'est pas compétent
<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), - Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires - Différends relatifs à un contrat de travail - Litiges de la consommation - Litiges entre commerçants - Litiges en matière de droit rural - Litiges en matière prud'homale 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Litiges en matière d'état civil</u> (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire) - Conflits familiaux (<u>pensions alimentaires, résidence des enfants</u>, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales - Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le <u>Défenseur des droits</u> ou le <u>tribunal administratif</u>)

ENVIRONNEMENT PLUVIOMETRIE

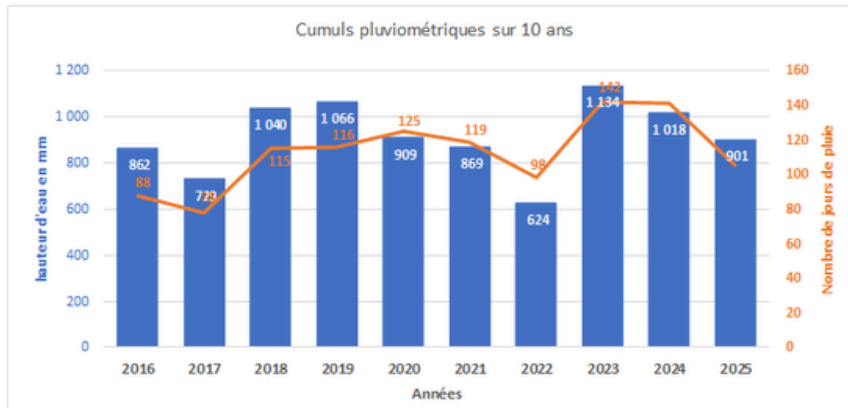
Pluviométrie en 2025 sur la commune

Mois	Hauteur d'eau en mm	Nombre de jours de pluie
janv-25	130	14
févr-25	67	10
mars-25	34	10
avr-25	100	8
mai-25	26	7
juin-25	12	5
juil-25	30	5
août-25	84	4
sept-25	86	10
oct-25	136	9
nov-25	122	14
déc-25	74	9
TOTAL 2025	901	105



Cumuls annuels

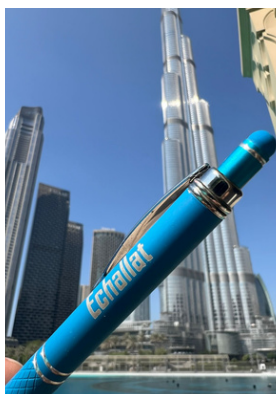
Année	Hauteur d'eau en mm	Nombre de jours de pluie
2016	862	88
2017	729	78
2018	1040	115
2019	1066	116
2020	909	125
2021	869	119
2022	624	98
2023	1134	142
2024	1018	141
2025	901	105



DIVERS

A VOS APPAREILS

Notre stylo Échallat poursuit son périple et s'est laissé photographier aux quatre coins de notre belle planète...



Dubaï aux Emirats Arabes unis



Manneken-Pis, Belgique



Disneyland Paris

Soyez attentifs pendant vos vacances : si vous croisez notre stylo, ou tout clin d'œil à Échallat, immortalisez-le en photo et envoyez-la à communication@echallat.fr. Nous serons ravis de partager vos clichés dans le prochain bulletin !

CULTURE

LA PALENE : LES SPECTACLES A VENIR

Retrouvez tout le programme de la nouvelle saison culturelle de **La Palène** sur leur site :

<https://lapalene.fr/>



mais aussi :

LES SOIRÉES SARABANDES : UN FESTIVAL ITINÉRANT, FESTIF ET ENGAGÉ !

4 dates, 4 lieux, une seule envie : la culture pour créer du lien.

En 2026, les **Soirées Sarabandes** reviennent pour 4 grandes soirées mêlant théâtre, cirque, musique et arts visuels dans l'espace public.

- 27 juin : BIGNAC Camping du Lac
- 11 juillet : La COURADE Mareuil
- 8 août : DOUZAT Centre Bourg
- 29 août : COURBILLAC L'Arche - La Merci

Chaque village devient scène, chaque habitant acteur d'un moment partagé.

Des projets participatifs, une restauration engagée avec des produits locaux signée Cheffe Saran, et surtout des rencontres sensibles avec les artistes.

LES SOIRÉES La Palène hors les murs

Sarabandes

BIGNAC Camping du lac
Sam. 27 juin

LA COURADE Mareuil
Sam. 11 juillet

DOUZAT Centre bourg
Sam. 8 août

COURBILLAC L'Arche - La Merci
Sam. 29 août

ENTRÉE LIBRE
4 LIEUX
4 SOIRÉES
TOUT PUBLIC

Spectacle vivant, Gastronomie locale, Résidence & création artistique, Patrimoine, Cadre bucolique, Curiosité, Expérience collective, Stages d'initiations, Ambiance festive, Partage et convivialité...

La Palène, BIGNAC, DOUZAT, COURBILLAC, CHARENTAISE, OASIS, PIA 2026, M

CULTURE

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque de Rouillac poursuit son **programme riche et convivial** : ateliers, rencontres et découvertes viendront animer les prochaines semaines, offrant à tous — petits comme grands — de belles occasions de se retrouver et de partager... et pourquoi ne pas en profiter pour découvrir aussi le **portage à domicile** avec Mobil 27 ?

le Rouillacais Médiathèque
MARDI 19 MAI 2026
De 14h à 16h

ATELIER CAFÉ IA
Discutons par un conseil numérique

Une entrée en matière pour comprendre ce qu'est l'Intelligence Artificielle, comment elle fonctionne et d'où viennent nos imaginaires.
Un moment d'échange ouvert pour poser ses questions et clarifier ses attentes.

Sd d'Encamp - 16170 ROUILLAC - ☎ 05 45 96 48 56 🌐 mediatheque@ccrouillacais.fr

Rouillacais Médiathèque
LITTÉRATURES MÉTISSES
2 ou 6 JUIN 2026
Angoulême

TOUFAT MOUHARE
COMORES / FRANCE
VENDREDI 5 JUIN 2026
À 18h

Sd d'Encamp - 16170 ROUILLAC - ☎ 05 45 96 48 56 🌐 mediatheque@ccrouillacais.fr

Portage à domicile
Envie de lire un roman ?
Regarder un film ?
La médiathèque se déplace chez vous grâce à Mobil'27 !

Pour plus d'informations contactez nous par téléphone :
05 45 96 48 56
Ou par email :
mediatheque@ccrouillacais.fr

le Rouillacais Médiathèque
© Erika ALLARD - OUI Mères du Livre - Mai 2022

UTILE

CONTACTS MAIRIE

Vous pouvez contacter la Mairie d'Echallat :



MAIRIE D'ECHALLAT
31 Rue de la Mairie
16170 ECHALLAT



05.45.96.92.02



Le secrétariat : mairie@echallat.fr
Le Maire : alain.briand@echallat.fr
L'Adjointe : communication@echallat.fr



La Mairie est ouverte :
Lundi : 09h00 - 12h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Fermée les mercredi et vendredi

Pour vos différentes démarches,
**merci de respecter les horaires
d'ouverture de la Mairie.**

En cas d'**urgence**, un numéro
dédié est à votre disposition le
week-end et les jours fériés :

06.33.30.20.98

Plus d'informations sur
notre site web
www.echallat.fr

Vous trouverez sur notre site internet
**les présentations et les délibérations
des Conseils Municipaux**
en ligne sur www.echallat.fr



La commune d'Echallat a désormais sa **page Facebook** officielle : **Mairie d'Echallat**. Toute fraîche, elle ne demande qu'à grandir ! Nous y partagerons au maximum les infos utiles et les actualités locales.

N'hésitez pas à nous suivre dès maintenant pour rester connectés à la vie du village.

CONTACTS / URGENCE



17 Gendarmerie Nationale / Police Nationale : en cas de menace contre sa sécurité, la sécurité d'autrui ou la sécurité de la collectivité.

18 Sapeurs-Pompiers : service de secours et de lutte contre les incendies : en cas de péril d'ordre d'urgence sanitaire, naturel etc... contre les personnes ou les biens.



15 Service d'Aide Médicale d'Urgence : en cas d'urgence à caractère médical ou pour joindre médecin généraliste de garde.

112 Numéro d'Urgence Européen (urgence médicale, infraction, péril)



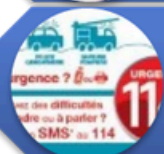
Centre antipoison de bordeaux Centre antipoison et de toxicovigilance de Bordeaux :
05 56 96 40 80 : en cas d'intoxication avérée ou pour toute information. En cas de détresse vitale ou de doute contacter le **15** ou le **18**



Pharmacie de garde : Contactez le **17**
qui vous renseignera



Urgences animales : Animal perdu ? Contactez un vétérinaire ou bien encore le **18**, notamment sur la voie publique.
SOS Animal blessé : centre de Sauvegarde de Charente Nature : **05 45 24 81 39**



Urgences Sourds et muets : **114**
Accès aux services d'urgences (SAMU, Forces de l'ordre, Sapeurs-Pompiers) réservé aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre.



Centre de crise ministère des affaires étrangères :
01 53 59 11 10



Femmes victimes de violences : **39 19**
VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : N° départemental Gratuit : **08 00 16 79 74**
7/7 jours et 24/24h



Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : **39 77**



Prévention suicide : **31 14**

Quiz

La Photo MYSTÈRE

Testez votre œil de fin connaisseur d'Échallat ! Observez la photo, puis choisissez parmi les réponses proposées pour deviner où elle a été prise dans la commune. Une seule réponse est la bonne... Saurez-vous la trouver ?



1

- a - Place du lavoir
- b - Puy St Jean
- c - Au cimetière



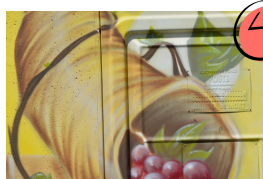
2

- a - Sur la Mairie
- b - Au lavoir
- c - Rue de la forge dans le bourg



3

- a - Villars
- b - Fontenelle
- c - Place de l'Eglise



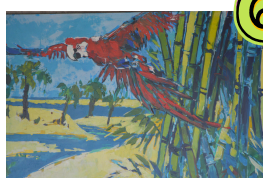
4

- a - Villars
- b - Route des Ouches dans Le Bourg
- c - Place de l'Eglise



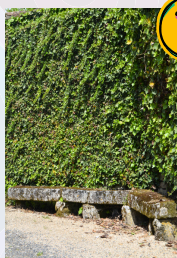
5

- a - Les Palisses
- b - Les Rigauds
- c - Chez Corneau



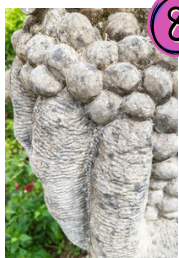
6

- a - Etandeuil
- b - Puybollier
- c - Le préau de l'école



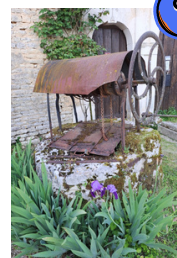
7

- a - Bois Martin
- b - La Garenne
- c - Route de Hiersac, dans le bourg



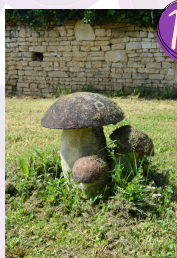
8

- a - Place de l'Eglise
- b - A Ste Catherine
- c - A l'Habit



9

- a - A Puybollier
- b - A Ste Catherine
- c - A Villars



10

- a - Les Brandes
- b - L'Habit
- c - Maine Bois



11

- a - L'Habit
- b - Les Brandes
- c - L'Eglise



12

- a - Le Fessou
- b - L'église
- c - La Croisette

Solutions

1-c / 2-b / 3-a / 4-c / 5-b / 6-c / 7-c / 8-a / 9-b / 10-b / 11-a / 12-b